

Séance du Conseil général du 12 décembre 2024
Rapport de la Commission de gestion et des finances
Préavis municipal n° 09/2024
Relatif au Budget 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 25 novembre 2024 à 19h30 pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité : Monsieur Georges Cherix, Syndic
 Madame Nicole Cattano, Municipale
 Monsieur Vincenzo Camuglia, Municipal
 Monsieur Nicola Cassetta, Municipal
 Monsieur Frédéric Strittmatter, Municipal

La Boursière : Madame Sylvie Faessler

Pour la Commission : Monsieur Pascal Muller, Président
 Monsieur Michel Artar, rapporteur
 Monsieur Marc Furrer, membre
 Monsieur Xavier Guerry, suppléant

Excusé : Madame Vivette Pilloud, membre

M. Cherix, syndic nous souhaite la bienvenue en ouverture de séance.
La commission a pu transmettre au préalable les questions à la Municipalité.
Nous tenons à remercier la Boursière Madame Sylvie Faessler pour les annotations explicites des rubriques, ce qui a facilité l'analyse du présent budget.

Les points suivants ont été discutés avec la Municipalité :
p. 2/27 110.3110 L'achat de la photocopieuse (CHF 20'000.-) ne sera pas effectué avant le déménagement dans les nouveaux locaux de l'administration communale.

p. 3/27 110.315 Il est prévu un montant de CHF 7'000 pour photocopies et entretien ainsi que CHF 1'000 pour l'achat de cartouches. (Pour information, 90'687 copies ont été effectuées en 2023).

p. 5/27 180.351 Le coût de la nouvelle ligne 35 est estimé à CHF 125'000.
Les CHF 90'000 représentent les 9/12^{ème} correspondant à la mise en service planifiée en mars.
Les TL ayant des difficultés dans le recrutement du personnel, il est probable que le prolongement de cette ligne rentrera en fonction qu'en 2026. Ce prolongement prévu

par les TL fait suite à la demande de plusieurs habitants du village pour assurer une liaison avec Bussigny.

p. 5/27 190.318 Le budget de ce poste tient compte notamment d'un nouveau site internet pour un montant de CHF 12'000 et de la migration MCH2 pour CHF 3'600.

p. 15/27 430.3140 Voici le détail de cette rubrique :

Fraisage de la chaussée au Village 23	CHF 5'000
Aménagement chemin AF pour les Abreuvoirs	CHF 10'000
Eparage	CHF 6'000
Travaux de réfection routiers à l'arrêt du Sansy	CHF 20'000
Réserve pour divers et imprévus	CHF 20'000

p. 16/27 440.311 Sous cette rubrique, un montant de CHF 20'000 est prévu pour du mobilier urbain (engins de fitness en plein air).

p. 16/27 440.314 Un montant de CHF 10'000 a été budgétisé pour des travaux d'électricité en relation avec la petite épicerie.

p. 18/27 460.314 Des travaux d'entretien des canalisations et collecteurs communaux n'ont pas été faits en 2023 et reportés sur les années suivantes.

p. 18/27 460.352 Le budget de cette rubrique est conforme à celui émis par la STEP.

p. 24/27 730.365 Voici les principales dépenses prévues :

Galette des rois	CHF 2'000
Noël des Aînés	CHF 15'000
Enquête de Lausanne région, afin de connaître les activités susceptibles d'intéresser les aînés	CHF 10'000
Camp MJSR	CHF 2'000

p.26/27 860.318 Ce poste sera revu fortement à la baisse, des offres bien plus attractives ayant été reçues depuis lors.

Conclusion :

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Villars-Ste-Croix

- Vu le préavis municipal n°09/2024 ;
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

D'adopter le budget pour l'année 2025 avec un déficit de CHF 493'114.-- tel que présenté par la Municipalité.



Pascal Muller, Président



Michel Artar, rapporteur



Marc Furrer, membre



Xavier Guerry, suppléant

Villars-Ste-Croix, le 28 novembre 2024

